



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 376 · Juillet-Août 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

" Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements " (Mt 19, 17)

Durant toute l'année scolaire 2024-2025 nous avons étudié les principes fondamentaux de la vie chrétienne. A l'école du *Catéchisme de l'Eglise Catholique* nous avons vu que « la catéchèse de la " vie nouvelle " (Rm 6, 4) [de toute personne baptisée] est : une catéchèse du Saint Esprit, Maître intérieur de la vie selon le Christ, doux hôte et ami qui inspire, conduit, rectifie et fortifie cette vie (septembre 2024 et avril 2025) ; une catéchèse de la grâce, car c'est par grâce que nous sommes sauvés, et c'est encore par la grâce que nos œuvres peuvent porter du fruit pour la vie éternelle (octobre 2024) ; une catéchèse des béatitudes, car la voie du Christ est résumée dans les Béatitudes, seul chemin vers le bonheur éternel auquel le cœur de l'homme aspire (novembre 2024) ; une catéchèse du péché et du pardon, car sans se reconnaître pécheur, l'homme ne peut connaître la vérité sur lui-même, condition de l'agir juste, et sans l'offre du pardon il ne pourrait supporter cette vérité (décembre 2024) ; une catéchèse des vertus humaines qui fait saisir la beauté et l'attrait des droites dispositions pour le bien (janvier 2025) ; une catéchèse des vertus chrétiennes de foi, d'espérance et de charité qui s'inspire magnanimement de l'exemple des saints (janvier 2025) ; une catéchèse du double commandement de la charité déployé dans le Décalogue (février 2025) ; une catéchèse ecclésiale (mars 2025), car c'est dans les multiples échanges des " biens spirituels " dans la " communion des saints " que la vie chrétienne peut croître, se déployer et se communiquer » (CEC 1697), sans oublier les trois sources de la moralité (mai 2025) et la réalité de la conscience humaine à former et à suivre (juin 2025) pour vivre dans la sainteté.

Durant l'année scolaire 2025-2026, je vous propose de continuer la formation de nos intelligences en décortiquant les 10 "paroles de vie" que le Seigneur nous a donnés afin de nous faire participer à la Vie éternelle.

Il faut nous souvenir que « le Décalogue se comprend dans le contexte de l'Exode qui est le grand événement libérateur de Dieu au centre de l'ancienne Alliance. Qu'ils soient formulés comme des préceptes négatifs, des interdictions, ou comme des commandements positifs (comme : " honore ton père et ta mère "), les " dix paroles " indiquent les conditions d'une vie libérée de l'esclavage du péché. Le Décalogue est un chemin de vie » (CEC 2057). Il ne s'agit pas d'un

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

Voici que quelqu'un s'approcha de Jésus et lui dit : « Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Celui qui est bon, c'est Dieu, et lui seul ! Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. » Il lui dit : « Lesquels ? » Jésus reprit : « Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. Et aussi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Mt 19, 16-19).

Le précepte : tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne tueras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en ces mots : tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la loi dans sa plénitude (Rm 13, 9-10).

Si tu aimes ton Dieu, si tu marches dans ses voies, si tu gardes ses commandements, ses lois et ses coutumes, tu vivras et tu te multiplieras (Dt 30, 14).

Si quelqu'un observe intégralement la loi, sauf en un seul

pois, d'un joug pénible mais d'un chemin de bonheur, de liberté et de paix. Dieu libère son peuple et Il lui rappelle les conditions du bonheur.

Rien dans les 10 "paroles" de Dieu ne vient heurter notre raison. Au contraire, les 10 "paroles" ne font que redire ce que nous portons tous inscrits dans notre cœur en tant que personne humaine.

Alors, pourquoi Dieu a-t-il donné explicitement ces 10 "paroles" aux hommes ? Saint Bonaventure nous répond : « une explication plénière des commandements du Décalogue fut rendue nécessaire dans l'état de péché à cause de l'obscurcissement de la lumière de la raison et de la déviation de la volonté » (*Sent.* 4, 37, 1, 3). Ainsi le Décalogue est une alliance d'amour de Dieu avec son peuple et du peuple avec son Dieu. C'est un acte de la miséricorde de Dieu. Comme le dit magnifiquement saint Irénée : « par le Décalogue, Dieu préparait l'homme à devenir son ami et à n'avoir qu'un seul cœur avec son prochain » (*hær.* 4, 16, 3-4).

Vivre selon le Décalogue ce n'est pas suivre un règlement pesant mais vivre dans la Charité : dans l'amour de Dieu et du prochain. La Loi de Dieu est bienfaitrice et porteuse de vie. Elle n'opprime pas. Il n'est pas interdit d'interdire lorsqu'il en va du bien de la personne et des personnes. Interdire ce qui est mal fait du bien. Inviter à faire le bien fait du bien. C'est ce que le Seigneur fait avec nous à travers ses "dix paroles de vie". A nous de les accueillir et de demander au Seigneur son aide afin de les mettre en pratique. C'est donc ce Décalogue que nous allons étudier cette année, au fil des mois, avec la grâce du Seigneur.

Abbé Laurent Spriet +

point sur lequel il trébuche, le voilà coupable par rapport à l'ensemble. En effet, si Dieu a dit : Tu ne commettras pas d'adultère, il a dit aussi : Tu ne commettras pas de meurtre. Donc, si tu ne commets pas d'adultère mais si tu commets un meurtre, te voilà transgresseur de la loi. Parlez et agissez comme des gens qui vont être jugés par une loi de liberté. Car le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde, mais la miséricorde l'emporte sur le jugement. Mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi, sans la mettre en œuvre, à quoi cela sert-il ? Sa foi peut-elle le sauver ? Supposons qu'un frère ou une sœur n'ait pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ; si l'un de vous leur dit : « Allez en paix ! Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim ! » sans leur donner le nécessaire pour vivre, à quoi cela sert-il ? Ainsi donc, la foi, si elle n'est pas mise en œuvre, est bel et bien morte. En revanche, on va dire : « Toi, tu as la foi ; moi, j'ai les œuvres. Montre-moi donc ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai la foi » (*Ja* 2, 10-18).

Magistère

« La vie chrétienne est avant tout la réponse reconnaissante à un Père généreux. Les chrétiens qui suivent uniquement des "devoirs", manifestent qu'ils n'ont pas une expérience personnelle de ce Dieu qui est "nôtre". Je dois faire cela, cela, cela... Seulement des devoirs. Mais il te manque quelque chose ! Quel est le fondement de ce devoir ? Le fondement de ce devoir est l'amour de Dieu le Père, qui d'abord donne, puis commande. Placer la loi avant la

relation n'aide pas le chemin de foi. Comment un jeune peut-il désirer être chrétien, si nous partons d'obligations, d'engagements, de cohérences et non de la libération ? Mais être chrétien est un chemin de libération ! Les commandements te libèrent de ton égoïsme et ils te libèrent parce qu'il y a l'amour de Dieu qui te fait avancer. La formation chrétienne n'est pas basée sur la force de volonté, mais sur l'accueil du salut, sur le fait de se laisser aimer : d'abord la mer Rouge, puis le mont Sinaï. D'abord le salut : Dieu sauve son peuple dans la mer Rouge ; ensuite, au Sinaï, il lui dit ce qu'il doit faire. Mais ce peuple sait qu'il fait ces choses parce qu'il a été sauvé par un Père qui l'aime » François, *audience générale* du 27 juin 2018.

CEC 2055 Lorsqu'on lui pose la question : " Quel est le plus grand commandement de la Loi ? " (*Mt* 22, 36), Jésus répond : " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit ; voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes " (*Mt* 22, 37-40 ; cf. *Dt* 6, 5 ; *Lv* 19, 18). Le Décalogue doit être interprété à la lumière de ce double et unique commandement de la charité, plénitude de la Loi ».

2059 Les " dix paroles " sont prononcées par Dieu au sein d'une théophanie (" Sur la montagne, au milieu du feu, le Seigneur vous a parlé face à face " : *Dt* 5, 4). Elles appartiennent à la révélation que

Dieu fait de lui-même et de sa gloire. Le don des commandements est don de Dieu lui-même et de sa sainte volonté. En faisant connaître ses volontés, Dieu se révèle à son peuple.

2065 Depuis saint Augustin, les " dix commandements " ont une place prépondérante dans la catéchèse des futurs baptisés et des fidèles. Au quinzième siècle, on prit l'habitude d'exprimer les préceptes du Décalogue en formules rimées, faciles à mémoriser, et positives. Elles sont encore en usage aujourd'hui. Les catéchismes de l'Église ont souvent exposé la morale.

2067 Les dix commandements énoncent les requêtes de l'amour de Dieu et du prochain. Les trois premiers se rapportent davantage à l'amour de Dieu, et les sept autres à l'amour du prochain.

2069 Le Décalogue forme un tout indissociable. Chaque " parole " renvoie à chacune des autres et à toutes ; elles se conditionnent réciproquement. Les deux Tables s'éclairent mutuellement ; elles forment une unité organique. Transgresser un commandement, c'est enfreindre tous les autres (cf. Jc 2, 10-11). On ne peut honorer autrui sans bénir Dieu son Créateur. On ne saurait adorer Dieu sans aimer tous les hommes ses créatures. Le Décalogue unifie la vie théologique et la vie sociale de l'homme.

2071 (...) Nous connaissons les commandements de Dieu par la révélation divine qui nous est proposée dans l'Église, et par la voix de la conscience morale.

2072 (...) Les dix commandements sont gravés par Dieu dans le cœur de l'être humain.

2074 Jésus dit : " Je suis la vigne ; vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car hors de moi, vous ne pouvez rien faire " (Jn 15, 5). Le fruit évoqué dans cette parole est la sainteté d'une vie fécondée par l'union au Christ. Lorsque nous croyons en Jésus Christ, communions à ses mystères et gardons ses commandements, le Sauveur vient lui-même aimer en nous son Père et ses frères, notre Père et nos frères. Sa personne devient, grâce à l'Esprit, la règle vivante et intérieure de notre agir. " Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés " (Jn 15, 12).

Pères de l'Église

Comme il y avait eu, en châtiment du péché, passage du paradis de la liberté à la servitude de ce monde, pour cette raison, la première phrase du Décalogue, première parole des commandements de Dieu, porte sur la liberté " Moi, je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude " (Ex 20, 2 ; Dt 5, 6) (Origène, hom. in Ex. 8, 1).

Le Seigneur prescrit l'amour envers Dieu et enseigna la justice envers le prochain, afin que l'homme ne fut ni injuste, ni indigne de Dieu. Ainsi, par le Décalogue, Dieu préparait

l'homme à devenir son ami et à n'avoir qu'un seul cœur avec son prochain Les paroles du Décalogue demeurent pareillement chez nous [chrétiens]. Loin d'être abolies, elles ont reçu amplification et développement du fait de la venue du Seigneur dans la chair (S. Irénée, hær. 4, 16, 3-4).

Comme la charité comprend deux préceptes auxquels le Seigneur rapporte toute la loi et les prophètes ..., ainsi les dix préceptes sont eux-mêmes divisés en deux tables. Trois ont été écrits sur une table et sept sur l'autre (S. Augustin, serm. 33, 2 : PL 38, 208).

Dès le commencement, Dieu avait enraciné dans le cœur des hommes les préceptes de la loi naturelle. Il se contenta d'abord de les leur rappeler. Ce fut le Décalogue (S. Irénée, hær. 4, 15, 1).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des
dons pour les travaux dans l'église
Saint-Georges.

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

- Pour apporter soit des courses
une fois par mois aux abbés, soit
des repas pour une journée
(déjeuner et dîner) une fois par
mois. Contact : Aude Coffinière -
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans notre communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en contactant l'abbé Spriet : abbespriet@gmail.com

PERMANENCE DES PRÊTRES PENDANT L'ÉTÉ

Abbé SPRIET (06 14 18 07 61 - abbespriet@gmail.com) :
- du 13/07 au 04/08

Abbé GRENIER (06 59 39 89 92 - mgrenier85@gmail.com) :
- du 04/08 au 17/08

Abbé GUIMON (06 98 10 40 10 - l.guimon@lyon.catholique.fr) :
- Du 07/07 au 13/07
- Du 17/08 au 30/08

NB : le secrétariat est fermé du 12 juillet au 24 août

Notre diacre, l'abbé Clément Anouil, est envoyé en mission à Draguignan à partir de septembre prochain par ses Supérieurs et par son évêque, Mgr Touvet (Fréjus-Toulon).

Nous le remercions de son dévouement. Un apéritif sera servi dimanche 6 juillet après la messe de 10h pour le féliciter.

BD sur les apparitions de Notre-Dame de Guadalupe

Dessiné par François Rocher (paroissien de St Georges) et de David et Gabriela Caron (conférence à St Georges sur la Tilma)

Les Éditions 3 Cœurs se lancent dans une aventure exceptionnelle : l'édition d'une bande dessinée retraçant l'apparition miraculeuse de Notre-Dame de Guadalupe à Juan Diego au Mexique en 1531, un événement mondial qui a bouleversé des millions de vies. Étonnamment, cet incroyable miracle n'a encore jamais été illustré en bande dessinée. C'est pourquoi, avec l'expertise historico-scientifique de David Caron-Olivares, spécialiste des apparitions de Notre-Dame de Guadalupe, et l'illustration magistrale de François Rocher, dessinateur de la BD, nous avons décidé de faire revivre cette histoire en format BD historique.

La sortie est prévue pour septembre prochain, mais pour que ce projet voit le jour, nous avons besoin de votre soutien !

<https://www.credofunding.fr/fr/bd-nd-guadalupe>

Le "Groupe vocationnel" continue à vivre (vocations sacerdotales et religieuses)

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans a vu le jour cette année à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.

Contact : abbé Spriet, abbespriet@gmail.com

Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant). Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



ACCUEIL SAINT MARTIN

L'Accueil St Martin est fermé pendant toutes les vacances d'été (du 25/06 au 10/09). En cas d'urgence contactez le 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Sortie de "la rentrée" pour tous les fidèles de "Saint-Georges" le samedi 20 septembre au Puy-en-Velay

Activité de rentrée :

- Entretien avec Mgr Baumgarten, évêque du Puy à 11h
- Messe au Puy
- Visites
- Pique-nique pris en commun

S'inscrire dès maintenant pour réserver le ou les bus :
<https://forms.office.com/e/JZds4v0fs2>

Visite pastorale de notre Archevêque en juin 2026

Ancrée de la longue date dans la tradition de l'Eglise, la visite pastorale permet au successeur des Apôtres (l'évêque) de mieux connaître la réalité humaine de son diocèse, de vérifier la qualité évangélique de la vie des communautés, d'affermir les fidèles dans la foi. Notre Archevêque nous visitera l'année prochaine. C'est une grâce qui nous est faite.

Cette visite est prévue par le droit de l'Eglise :

Can. 396 - § 1. L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre.

Can. 397 - § 1. Sont soumis à la visite ordinaire de l'Évêque les personnes, les institutions catholiques, les choses et les lieux sacrés qui se trouvent dans le diocèse.

Vienne (38) et Bourg-de-Thizy (69)

Notre Archevêque, à la demande de Mgr Eychenne (évêque de Grenoble et Vienne), continuera à nous envoyer l'année prochaine pour servir les fidèles laïcs qui se rassembleront à l'église Saint-Théodore dans la commune de Jardin (38200) à 10h (deux dimanches par mois). Nous assurons ce service depuis trois ans dans l'église Notre-Dame de l'Isle. Cette église est fermée au culte pour des raisons de sécurité à partir du 1er septembre 2025. Par ailleurs, notre Archevêque nous envoie aussi, deux fois par mois, servir les fidèles laïcs de la région de Bourg-de-Thizy vers 17h45-18h (horaire à préciser).

Vide Grenier du "Quartier Saint-Georges"

Le 28 septembre prochain aura lieu le Vide Grenier du quartier Saint-Georges. L'église Saint-Georges tiendra son stand et proposera tout un tas d'objets religieux. La vente est faite pour financer plusieurs activités, particulièrement celles des jeunes. N'hésitez pas à nous donner (avant le 15 septembre) tout ce qui traîne chez vous et dont vous n'avez plus l'usage : croix, chapelets, statues, médailles, livre de poche, beaux livres, vaisselle (uniquement les plats), (aucun vêtement). Déposer le tout à la Maison Sainte Blandine.

On recherche aussi 8 "vendeurs bénévoles" qui se relayeront, pour assurer la tenue du stand sur la journée.

Contact : Abbé Laurent Guimon

Soirées de prières d'intercessions et de guérisons à Saint-Georges

Cette année, nous avons inauguré les soirées de prière d'intercession et de guérison. Le but était d'attirer à l'église des habitants du quartier, non-pratiquants et non-croyants, en état de souffrance. Une statistique simple : en France il y a 15 000 prêtres et 65 000 guérisseurs, rebouteux, magnétiseurs... avec un bon nombre de charlatan. Il est important que l'Eglise soit présente et accompagne toutes ces personnes qui souffrent et cherchent partout (pas toujours au bon endroit) une solution à leur malheur.

Nous allons continuer à proposer ces soirées de prières en mettant en place une petite équipe d'accueillant et de priant.

Si vous désirez faire partie de cette équipe signalez-vous à l'Abbé Laurent Guimon.

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

Témoignage d'une néophyte baptisée durant la Vigile pascale 2025 (suite et fin)

(...) Catéchumène à Saint-Georges, l'étude de l'étonnant Catéchisme complet a commencé à enraciner ma foi de manière plus concrète. J'ai également été encouragée à pratiquer la méditation/oraison chrétienne, appuyée par les enseignements des saints et la *lectio divina*. J'ai immédiatement constaté la différence par rapport à la méditation orientale. Dans les mois précédents mon baptême, j'ai traversé plusieurs moments difficiles où j'ai ressenti une forte tentation de renoncer à toute cette entreprise. C'est avec une profonde gratitude que je peux affirmer que, après ces moments, j'ai véritablement ressenti les effets des nombreuses prières de tous ceux qui ont prié pour moi et les autres catéchumènes de Saint-Georges. À chaque fois, j'ai expérimenté des "coups d'espoir" qui me semblaient de venir de nulle part et le courage de continuer.

J'ai la foi. Je suis désormais "enfant adoptif de Dieu". Quelle est la prochaine étape ? Mon attention se porte sur les paroles de saint Jacques 2, 26 : « Comme le corps sans l'âme est mort, de même la foi sans les œuvres est-elle morte ». Alors, je dépose mes petites capacités et mes petits talents dans un petit panier devant notre Seigneur et j'attends qu'ils soient utilisés comme Il le veut. Je n'ai pas de meilleure prière que celle de saint Thomas d'Aquin au Saint-Sacrement : « Vous avez vos projets pour moi, dites-les-moi bien et accordez-moi de les suivre, jusqu'à ce que, par votre grâce, le salut de mon âme soit assuré. » Avec beaucoup de respect et de révérence pour ce grand saint, j'ajouterais seulement : « et pour le salut de toutes les âmes ».

Rejoins la compagnie VIIIème Lyon !

Tu es une jeune fille entre 12 et 17 ans et tu as envie de découvrir la vraie vie ? Le scoutisme est fait pour toi ! Fondée par Baden Powell, la pédagogie scout repose sur 5 piliers : le sens du concret, la santé, la formation du caractère, le sens du service et le sens de Dieu. Tout d'abord, le sens du concret c'est apprendre à vivre dans la nature, camper sous la tente au moins une fois par mois avec sa patrouille ou sa compagnie, construire de belles installations, apprendre à reconnaître et observer la beauté de la création ! Le second but est la santé.

Il permet de rester en forme surtout dans les moments où l'on se dépasse le plus pour rester « toujours prête ! », devise des guides. Ensuite la formation du caractère c'est se construire soi-même, progresser grâce aux plus jeunes et aux plus grandes mais aussi construire de magnifiques amitiés et développer le sens du service auprès de son prochain. « A donner sans compter », extrait de la prière scout. Mais le cœur de toutes nos activités c'est le Christ, nous avons toutes le même but : la Sainteté. Et toutes les bonnes actions que nous faisons, notre progression, la patience envers les autres, tous les jeux, la nature observée, toutes les amitiés construites sont pour la gloire de Dieu ! Clotilde Berger, CP à la compagnie VIIIème Lyon ; pour tout renseignement, contacter Amaryllis Bachaïter, cheftaine de groupe : groupe.8.lyon@gmail.com ou l'Abbé Guimon, Conseiller Religieux de la compagnie

Parcours Alpha

Pour donner une suite à notre fête de la musique, et poursuivre l'évangélisation de notre quartier, Saint-Georges va lancer en octobre prochain un parcours Alpha. Qu'est ce qu'un parcours Alpha ? C'est un parcours de 7 soirées consécutives au cours desquelles on aide les personnes présentes à se poser les questions fondamentales de notre vie pour les conduire peu à peu à Jésus, vrai Dieu et vrai homme. A qui s'adresse un parcours alpha ? Ce parcours s'adresse aussi bien à des fidèles pratiquants qui ont envie d'enraciner toujours plus leur foi, qu'à des personnes qui ne connaissent pas Dieu. Que faut-il pour lancer un parcours alpha ? Avant toute chose, il faut un désir de faire connaître le Christ à ceux qui ne le connaissent pas ! Ensuite, il faut des personnes désireuses de participer à ce parcours : * soit dans la logistique pour préparer les repas : "voir la charité, c'est voir la Trinité". Participer aux repas est un acte de charité qui montre de manière explicite que notre foi est vraie ! * soit dans l'accompagnement des personnes accueillies. Pour cet engagement, il faut des personnes avec un bon sens relationnel, et une grande capacité d'écoute. Pour plus de renseignements, merci de contacter l'abbé Grenier: 06.59.39.89.92.



MISSEL POUR LES FIDÈLES
Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES
(Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

Carnet de famille

Baptêmes	Le 7 juin de Gianna BARONE fille de Joris et Lara-Anne née DEBARD Le 14 juin de Hortense DUPONT fille de Victor et Justine née FRANÇOIS Le 14 juin de Artus VINCENT-ADRIAN fils de Arnaud VINCENT et Marie née ADRIAN Le 14 juin de Clovis ESPINO fils de Romain et Alix née BELMONT Le 21 juin de Rose RICHARD DU MONTELLIER fille de Godefroy et Omblin née DE RIVOYRE Le 22 juin d'Alix RIVÉLOIS fille de Guillaume et Bénédicte née POMEY Le 28 juin de Charlotte COTTAREL fille de Thomas et Caroline née PERRIN Le 28 juin de Pharell SINIVASSIN fils de Brice et Ariane née LUKISEMA Le 29 juin de Gabriel BALLOIS VIALARET fils d'Alexandre BALLOIS et Andréa VIALARET
Fiançailles	Le 7 juin de Lorraine LIHOREAU et Romain THOMAS
Mariages	Le 14 juin de Pierre LESAGE et Maëlys HELLUY à l'église Saint-Sauveur de Plancoët (22) Le 21 juin de Guillaume LAURENT et Isabelle BOTTLAENDER à Saint-Georges Le 26 juin de Thomas GRUSON et Elise RAMIREZ à Lencenas (69) Le 28 juin de Humbert RICHARD DU MONTELLIER et Clemence GUIBERT à Fleurie (69)

Juillet 2025

Date	Fête	Activités	
Mardi 1er juillet	Fête du Précieux sang de Notre-Seigneur	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 9h</i>	
Mercredi 2	Visitation de la Sainte Vierge	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) - <i>pas de messe à 7h</i>	
Jeudi 3	De la férie	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS)	
Vendredi 4 1er du mois	De la Férie	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 7h</i> Heure de la Miséricorde à 15h Adoration de 19h30 à 23h	
Samedi 5 1er du mois	St Antoine-Marie Zaccaria, confesseur	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i>	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 6 juillet	4ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 7	St Cyrille et St Méthode, évêques et confesseurs	Messe à 18h30 (LG)	
Mardi 8	Ste Elisabeth de Portugal, reine	Messe à 18h30 (LG)	
Mercredi 9	De la férie	Messe à 18h30 (LG)	
Jeudi 10	Les Sept Frères Martyrs - Sainte Rufine et Sainte Seconde, vierges et martyres	Messe à 18h30 (LG)	
Vendredi 11	St Benoît, abbé, patron de l'Europe	Messe à 18h30 (LG)	
Samedi 12	St Jean Gualbert, abbé	Messe à 9h en rite lyonnais (LG)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 13 juillet	5ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h (LG) et 18h30 (LS) Adoration à 17h	
Lundi 14	St Bonaventure évêque, confesseur et docteur	<i>Pas de messe à Saint-Georges (camp de louvettes)</i>	<i>Pas de confessions ni de chapelet</i>
Mardi 15	St Henri II, empereur	<i>Pas de messe à Saint-Georges (camp de louvettes)</i>	<i>Pas de confessions ni de chapelet</i>
Mercredi 16	Notre-Dame du Mont Carmel	<i>Pas de messe à Saint-Georges (camp de louvettes)</i>	<i>Pas de confessions ni de chapelet</i>
Jeudi 17	De la férie	<i>Pas de messe à Saint-Georges (camp de louvettes)</i>	<i>Pas de confessions ni de chapelet</i>
Vendredi 18	St Camille de Lellis, confesseur	Messe à 18h30 (LS)	
Samedi 19	St Vincent de Paul, religieux	Messe à 9h en rite lyonnais (LS)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 20 juillet	6ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h et 18h30 (LS) Adoration à 17h	
Lundi 21	St Laurent de Brindes, confesseur et docteur	Messe à 18h30 (LS)	
Mardi 22	Ste Marie-Madeleine, pénitente	Messe à 18h30 (LS)	
Mercredi 23	St Apollinaire, évêque et martyr	Messe à 18h30 (LS)	
Jeudi 24	De la férie	Messe à 18h30 (LS)	
Vendredi 25	St Jacques le Majeur, apôtre	Messe à 18h30 (LS)	
Samedi 26	Ste Anne, mère de la Sainte-Vierge	Messe à 9h en rite lyonnais (LS)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 27 juillet	7ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h et 18h30 (LS) Adoration à 17h	
Lundi 28	St Nazaire et St Celse, martyrs - St Victor 1er, pape martyr - St Innocent 1er, pape	Messe à 18h30 (LS)	
Mardi 29	Ste Marthe, vierge	Messe à 18h30 (LS)	
Mercredi 30	De la férie	Messe à 18h30 (LS)	
Jeudi 31	St Ignace de Loyola, confesseur	Messe à 18h30 (LS)	

Légende : confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié); chapelet à 18h; adoration de 17h00 à 18h15
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

Août 2025

Date	Fête	Activités	
Vendredi 1er août <i>1er du mois</i>	De la férie	Messe à 18h30 (LS)	
Samedi 2 août <i>1er du mois</i>	St Alphonse de Liguori, évêque, confesseur et docteur	Messe à 9h en rite lyonnais (LS)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 3 août	8ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h et 18h30 (LS) Adoration à 17h	
Lundi 4	St Dominique, confesseur	Messe à 18h30 (MG)	
Mardi 5	Dédicace de Sainte-Marie-aux-Neiges	Messe à 18h30 (MG)	
Mercredi 6	Transfiguration de Notre-Seigneur	Messe à 18h30 (MG)	
Jeudi 7	St Gaetan de Thienne, confesseur	Messe à 18h30 (MG)	
Vendredi 8	St Jean-Marie Vianney, confesseur	Messe à 18h30 (MG)	
Samedi 9	Vigile de Saint Laurent, diacre martyr	<i>Pas de messe à 9h</i> - mariage à St Georges à 14h	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 10 août	9ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h et 18h30 (MG) Adoration à 17h	
Lundi 11	De la Férie	Messe à 18h30 (MG)	
Mardi 12	Ste Claire, vierge	Messe à 18h30 (MG)	
Mercredi 13	De la Férie	Messe à 18h30 (MG)	
Jeudi 14	Vigile de l'Assomption	Messe à 18h30 (MG)	
Vendredi 15	Assomption de la Très Sainte Vierge Marie	Messes à 10h et 18h30 (MG) Adoration à 17h	
Samedi 16	St Joachim, Père de la Sainte Vierge	Messe à 9h en rite lyonnais (MG)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 17 août	10ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h (MG) et 18h30 (LG) Adoration à 17h	
Lundi 18	De la Férie	Messe à 18h30 (LG)	
Mardi 19	St Jean Eudes, confesseur	Messe à 18h30 (LG)	
Mercredi 20	St Bernard, abbé et docteur	Messe à 18h30 (LG)	
Jeudi 21	Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve	Messe à 18h30 (LG)	
Vendredi 22	Fête du Coeur Immaculée de Marie	Messe à 7h (LG)	
Samedi 23	St Philippe Béniti, confesseur	<i>Pas de messe à Saint-Georges</i>	<i>Pas de confessions ni de chapelet</i>
Dimanche 24 août	11ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 10h et 18h30 (MG) Adoration à 17h	
Lundi 25	St Louis, roi de France	Messe à 18h30 (LG)	
Mardi 26	De la Férie	Messe à 18h30 (LG)	
Mercredi 27	St Joseph Calasanz, confesseur	Messe à 18h30 (LG)	
Jeudi 28	St Augustin, évêque, confesseur et docteur	Messe à 18h30 (LG)	
Vendredi 29	Décapitation de Saint Jean-Baptiste	Messe à 18h30 (LG)	
Samedi 30	Ste Rose de Lima, vierge	Messe à 9h en rite lyonnais (LG)	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 31 août	12ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 1er septembre	De la Férie	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 9h</i>	
Mardi 2	St Etienne 1er, roi de Hongrie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	
Mercredi 3	St Pie X, pape et confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG)	
Jeudi 4	De la férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	
Vendredi 5 août <i>1er du mois</i>	St Laurent Justinien, évêque et confesseur	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Adoration de 19h30 à 23h	
Samedi 6 août <i>1er du mois</i>	De la sainte Vierge le samedi	Messes à 9h (LS) et à 11h (MG) en rite lyonnais	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 7 septembre	13ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	

Légende : confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié); chapelet à 18h; adoration de 17h00 à 18h15
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier